
REGLEMENT DU CIRCUIT DE L'ESPERANCE

- Les règles applicables à tous les tournois AFT jeunes restent de vigueur.
- Ces tournois doivent également respecter les normes décrites dans le document 'Règles applicables à toutes les compétitions AFT jeunes'.
- Les éléments décrits ci-après sont des précisions spécifiques à ce circuit.
- **Rappel** : les jeunes filles – de 9 ans et – de 10 ans peuvent jouer dans la catégorie des 'garçons' à condition de s'inscrire dans leur catégorie 'jeunes filles'.

ORGANISATION

- Ce circuit se déroule en deux phases et se compose :
 - de plusieurs tournois organisés dans les quatre régions (minimum cinq par région)
 - d'un tour final réservé aux affiliés AFT et qui se déroule au Centre AFT à Mons

Tournois :

- Plusieurs tournois peuvent être organisés sur une même semaine calendrier dans une même région.
- En acceptant l'organisation d'une étape du circuit de l'Espérance, le club s'engage à ouvrir toutes les catégories du Circuit.
- Par région, à l'issue de chaque tournoi, et selon le stade atteint, des points sont attribués.
- A l'issue de l'ensemble des tournois d'une même région, un classement est obtenu en additionnant :
 - les points attribués par les 4 meilleurs résultats en points pris, des différents tournois des 4 régions de l'AFT (Argayon compris).

Tour final AFT :

- Dans chaque catégorie, les huit premiers joueurs du classement régional, ayant participé de façon effective (au moins 1 match joué) à deux tournois au minimum sont qualifiés pour le tour final AFT. En cas de désistement d'un qualifié, son remplacement est proposé au neuvième du classement, en cas de refus, au dixième et ainsi de suite de sorte que chaque région qualifie toujours huit jeunes.
- En cas d'égalité de points entre des qualifiés, la priorité est donnée :
 - Premièrement, au joueur ayant gagné le plus de tournois du circuit régional
 - Deuxièmement, au joueur ayant été le plus souvent finaliste du circuit régional
 - Et ensuite, au joueur ayant été le plus souvent demi-finaliste, ensuite quart de finaliste et ensuite huitième de finaliste du circuit régional
 - En cas de nouvelle égalité, la préférence est donnée au joueur ayant remporté le plus de victoires lors des confrontations directes avec le (les) joueur(s) ex aequo
- Il se joue par élimination directe avec l'organisation d'un match de classement entre les perdants des ½ finales.



CALENDRIER

- Tournois régionaux : du début du congé d'automne à la mi-mars
- Tour final francophone : fin mars

CATEGORIES

Les catégories suivantes sont organisées :

- Filles - 9 ans : open (tous les classements)
- Garçons - 9 ans : open (tous les classements)
- Filles - 10 ans : open (tous les classements)
- Garçons - 10 ans : open (tous les classements)
- Filles - 12 ans : open (tous les classements)
- Garçons - 12 ans : open (tous les classements)

ATTRIBUTION DES POINTS

- Lors des tournois :

Vainqueur	10 points
Finaliste	8 points
Demi-finalistes	6 points pour chaque joueur
Quarts de finaliste	4 points pour chaque joueur
Huitième de finaliste	2 points pour chaque joueur

NB :

- Il faut avoir disputé un match pour obtenir des points.
- Le tableau doit comporter au moins 8 joueurs pour que ces points soient attribués. En dessous de 8 joueurs inscrits, les points attribués aux joueurs seront divisés par 2.

NB :

- Le tournoi des vacances d'hiver du T.C. ARGAYON est considéré comme une étape de chaque circuit régional et les points obtenus lors de ce tournoi sont multipliés par trois.
- Les jeunes filles 9 ans et 10 ans comptabilisent des points dans leurs catégories 'filles' mais également dans les catégories 'garçons' afin qu'elles soient présentes dans le classement pour l'établissement des têtes de série. Elles ne se qualifient cependant pour le tour final AFT que dans leurs catégories 'filles'.

INSCRIPTIONS

- Sur www.tournoi.org
- Clôture des inscriptions : le mercredi minuit précédant le début du tournoi

DROIT D'INSCRIPTION

- Par tournoi : à payer à chaque club organisateur qui en fixe les modalités
- Lors du tour final AFT : il n'y a pas de droit d'inscription

REGLEMENTS

- Seule règle dérogatoire à celles en vigueur dans les tournois de jeunes : à partir du deuxième tournoi de chaque région, lors du tirage au sort des tableaux, à classement égal, la désignation des têtes de série favorise le joueur le mieux classé au classement de la région.
- Si des joueurs d'autres régions sont inscrits dans un tournoi, le juge-arbitre prend contact avec la direction sportive de l'AFT (Yves BECKERS 0496/28.22.46) qui lui donnera les informations nécessaires pour l'établissement des têtes de série.

GESTION ADMINISTRATIVE

Tournois régionaux :

- La désignation des clubs est sous la responsabilité de chaque région.
- La tenue à jour du classement du circuit est réalisée par le secrétariat de la direction sportive. Le classement est publié sur le site AFT.
- Les clubs organisateurs veillent à publier, au minimum chaque jour sur www.tournoi.org, les tableaux mis à jour.
- Aucun défraiement n'est accordé aux clubs organisateurs qui gèrent leur tournoi selon les normes en vigueur dans leur région (balles, arbitrages, redevance, etc.) et en assument les charges.
- Aucune participation financière n'est demandée au club pour accueillir un tournoi du circuit.
- Les catégories du circuit peuvent s'organiser dans le cadre d'un tournoi existant.

Tour final francophone :

- Le secrétariat de la direction sportive assume l'information aux qualifiés.
- La commission francophone d'arbitrage désigne un juge-arbitre et des arbitres et prend en charge leurs défraiements.
- Les balles sont fournies par l'AFT, pour tous les matches.

REMISE DES PRIX

- Remise des prix à l'issue de chaque tournoi : à charge de chaque club, sans obligation d'en organiser une
- Remise des prix à l'issue du tour final francophone : à charge de l'AFT